



**Durée :** 43 heures 30



**Effectif :** 1 à 12

**Modalité(s) :** En présentiel dans nos centres ou sur vos sites



**Tarifs :**

A partir de : 445,00€ HT/participant  
*Tarif sur la base d'un groupe constitué*  
Devis sur demande



**Textes de référence :** Arrêté du 2 mai 2005 modifié



**Handicap :** L'entrée en formation est soumise à un certificat médical conformément à l'arrêté du 2 mai 2005 (certains handicaps ne permettent pas l'accès à cette formation)



**Délai :** un délai de 2 mois minimum est nécessaire pour cette formation (il faut faire une demande auprès du SDIS du département)

**Indicateurs de résultat :**

**Taux de satisfaction :** Aucune action réalisée

**Taux d'assiduité :** Aucune action réalisée

**Taux de réussite :** Aucune action



Public concerné :

Ces dispositions concernent les hommes du rang des sapeurs-pompiers professionnels ou volontaires, des pompiers militaires de l'armée de terre, des pompiers militaires de l'armée de l'air ou des marins pompiers de la marine nationale et des titulaires du

Prérequis :

Etre titulaires du DUT " hygiène et sécurité environnement : option protection des populations-sécurité civile " ou  
Etre titulaires du PRV 2, du Brevet de Prévention, de l'AP2 (attestation de prévention de niveau 2) ou de l'attestation du ministre en cha

Objectif général :

Connaître et savoir utiliser les outils réglementaires. Savoir appliquer une méthodologie d'analyse. Analyser le risque incendie. Gérer un service de sécurité incendie

Evaluation :

Des exercices pratiques seront réalisés conformément à l'arrêté du 2 mai 2005 modifié (en utilisant une grille formation)  
Un test de connaissance sous forme de QCM sera réalisé conformément à l'arrêté du 2 mai 2005 modifié

Document(s) de validation :

l'obtention du diplôme S.S.I.A.P. 3 par équivalence

Moyens & méthodes pédagogiques :

Vidéo projecteur, rallonge, multiprise et écran de projection  
Chaises  
Tables  
Tableau blanc avec feutres, paper board et écran interactif  
Utilisation de moyens informatiques pour la théorie, utilisation de la méthode participative en faisant appel aux connaissances des stagiaires  
un aide mémoire  
Réaliser des exercices correspondant aux savoir faire du module

Date prévisionnelle de formation :

Objectifs théorie :

Le Feu et ses conséquences  
> Mise en œuvre des moyens d'extinction  
Management de l'équipe de sécurité  
> Organiser le service  
> Notions de droit civil et pénal  
Budget du service de sécurité  
> Réalisation des budgets  
> Fonction d'achat  
> Gérer les contrats de maintenance des installations de sécurité

Objectifs pratique :

exercice pratique conforme à l'arrêté du 2 mai 2005 modifié